



# LES ABEILLES SAUVAGES : encourager leur installation DANS NOS JARDINS

Lise  
Laquilhon-  
Debat



© Christine Blanche

Difficilement repérables et menacées de disparition, les abeilles sauvages représentent pourtant un pilier de notre écosystème. En France, elles se répartissent en plus de 900 espèces et fécondent 70 à 80% des plantes à fleurs. Si elles ne produisent pas de miel, leur utilité n'est plus à démontrer tant elles contribuent à la production et à la qualité de nombreuses récoltes. Quelques gestes tout simples permettent de lutter contre leur extinction.

Les abeilles sauvages, contrairement aux abeilles mellifères, ne vivent pas en essaims. Elles ne disposent pas d'un territoire à défendre, n'ont pas de ruches et ne s'organisent pas selon un système de reine, ouvrières ou colonics. Elles sont donc un peu plus difficiles à repérer, bien que très présentes en France. Ces abeilles, dont la pollinisation est particulièrement efficace, sont ainsi indispensables à notre écosystème. De nombreuses cultures, céréalières ou horticoles, dépendent de ce service naturel. Pourtant, la survie des abeilles sauvages est aujourd'hui menacée. Un important déclin des fleurs qu'elles pollinisent est en effet à déplorer, et ce depuis quelques décennies.

Plusieurs causes expliquent ce triste constat. L'utilisation de pesticides et l'intensification des pratiques agricoles, bien sûr, mais pas seulement. Les changements de rotation des cultures sont également mis en cause. Enfin, le remembrement et la fragmentation de l'habitat naturel des abeilles sauvages participe à leur disparition.

S'il paraît difficile de lutter contre ces causes à titre individuel, nous pouvons toutefois contribuer à la sauvegarde des abeilles, et ce à notre niveau. Quelques aménagements faciles à réaliser dans nos jardins peuvent les aider :

- Augmenter les sources de nectar et de pollen, ce qui leur donnera de quoi butiner. Pour cela, il suffit de planter des fleurs mellifères locales, des herbes aromatiques et des variétés traditionnelles. Les arbres fruitiers et les prairies fleuries favoriseront également leur subsistance.

- Laisser un coin de jardin « sauvage », tout simplement, en épargnant 1 ou 2 m<sup>2</sup> d'herbe au moment

de passer la tondeuse. Le développement de ce qu'on a pour habitude de nommer mauvaises herbes, et autres fleurs dites indésirables, fera le plaisir des abeilles ! Espacer les tontes sera également bénéfique.

- Si ce n'est pas déjà fait, éviter l'utilisation de pesticides dans les jardins, potagers et vergers. Notre environnement et notre santé ne s'en porteront que mieux !

- Leur proposer un habitat adapté, résistant aux changements de température et isolés de l'humidité. Si les abeilles sauvages n'ont pas de ruches, elles ont toutefois pour habitude de se créer des abris, faciles à reproduire. Cette activité peut facilement se réaliser avec vos enfants, qui seront ravis de contribuer à la protection de la nature ! Du bois mort et des tiges creuses vous permettront de fabriquer rapidement les cavités et tunnels qui leur sont nécessaires. L'utilisation de papier kraft peut également se montrer très pratique pour créer de petits tunnels. Pour les moins manuels, des nichoirs à abeilles déjà faits sont disponibles dans le commerce.

Chacun à notre niveau, nous pouvons ainsi contribuer à la survie des abeilles sauvages et plus généralement au maintien de notre écosystème. En adoptant des gestes simples, nous pouvons faire de nos jardins des lieux d'observation privilégiés de la nature. En famille, les petits et les grands auront le plaisir d'admirer le bal des abeilles venant butiner sous leurs yeux ! ♦

Pour aller plus loin :

<http://www.pollinis.org/>

<http://abeillessauvages.com/>